



Le secteur d'assurance et des humanités techniques commerciale et gestion

UMBA NSHIKU Julien¹, MULUMBA NSAMBUKA Josué²

¹ Chef de travaux et doctorant à l'Institut Supérieur de KAHEMBA (ISK)

Filière des sciences commerciales
République Démocratique du Congo

² Assistant et Apprenant en DEA à l'université Pédagogique National (UPN)

Faculté d'économie et gestion
République Démocratique du Congo

Résumé : La présente étude porte sur le secteur d'assurance et l'enseignement des humanités techniques, commerciale et gestion. L'objectif principal poursuivi à l'issue de cette étude est d'identifier les facteurs qui déterminent l'intégration de l'assurance dans le curriculum du programme national de l'éducation en science aux humanités techniques, commerciale et gestion.

Cependant, nous avons fait nos analyses à l'aide du logiciel Stata 15. Après analyse, nous avons abouti aux résultats selon lesquels Genre de l'enquête ; Age de l'enquête ; niveau d'étude de l'enquête ; Situation matrimoniale de l'enquête ; l'ancienneté de l'enquête ; la qualification de l'enquête sont des variables qui déterminent l'intégration de la branche assurance au curriculum du programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion.

Outre l'introduction et la conclusion, la présente étude est subdivisée en quatre points dont le premier porte sur la revue théorique de l'assurance ; le deuxième sur la revue empirique, le troisième sur le contexte et la méthodologie de l'étude, en fin le dernier sur la présentation et l'interprétation des résultats.

Mots-clés: Assurance, Intégration, Curriculum, Enseignement, Kinshasa.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10702355>

Published in: Volume 3 Issue 1



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Le secteur des assurances a pris une vitesse de croisière en RDC, depuis sa libéralisation. Cette croissance spectaculaire que vient de connaître le secteur des assurances en République Démocratique du Congo, avec l'agrément des sociétés d'assurances par l'Autorité de Régulation et de contrôle des Assurances « ARCA » en sigle. (Ministère de finance de la RDC, 2020)

Ce secteur jadis, le monopole de l'Etat a été libéralisé en 2015. Cependant, cette activité n'est pas nouvelle, elle date de l'époque coloniale dont seuls les colons détenaient les sociétés en RDC et dont les revenus étaient rapatriés dans leur pays d'origine. (Décret-loi n°15/005 du 17 Mars 2015 portant code des assurances)

La mesure de Zaïrianisation appliquée par le régime Mobutu l'émergence d'une classe d'entrepreneurs nationaux ainsi qu'à l'Etat qui reprennent en main certains secteurs d'activités abandonnées par les colons. (Moreau, 2010).

La mauvaise application des politiques économique ayant conduit à la nationalisation des entreprises belges et étrangères précipita le pays dans un gouffre social qui s'accrut vers des années 90 avec les pillages de 1991 et 1993, ainsi la guerre de l'AFDL dont les acteurs ne sachant comment bien gérer, finirent par la privatisation des sociétés para étatiques. (Moreau, 2010).

Cela étant, l'ampleur du chômage et la précarité des conditions de travail dans le secteur public, principalement pourvoyeur d'emploi, poussera la plupart des congolais à une débrouillardise afin d'assurer la sûreté des ménages.

Cependant, cette situation n'a pas non plus épargné le secteur éducationnel, elle l'a également impacté négativement dans le sens où des études ne poursuivaient pas tellement leurs objectifs principaux mais seulement former les diplômés et non les techniciens ainsi que les professionnels dans un domaine bien déterminé.

Eu égard à ce qui précède, nous avons trouvé utile d'aborder également les études dans le domaine scientifique en général, particulière dans le programme national de l'éducation qui est l'épicentre de la formation de base de nos élèves qui sont les futurs cadres pour l'avenir et le développement de notre pays la République Démocratique du Congo.

Le constat fait dans l'actuel programme national de l'éducation de la RDC, il n'y a pas une branche qui parle du domaine des assurances comme une discipline.

Devant cette réalité les autorités qui s'occupent de l'élaboration du programme ne devaient pas restées indifférents au principe, ils devaient anticiper pour élaborer un programme qui va intégrer l'aspect des

assurances en RDC, raison pour laquelle nous envisageons qu'il ait une réforme au niveau dudit programme national de l'éducation.

Vu l'importance et l'intervention de la branche des assurances dans tous les secteurs (culturel et socio-économique) ainsi que sa participation au développement d'un pays, nous devons comprendre l'importance de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation.

Pour se faire les facteurs influençant l'élaboration du programme de la branche des assurances dans le programme national de l'éducation en science commerciale et gestion ainsi que les préalables pour l'élaboration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation.

1. REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'ASSURANCE

1.1. Notion sur l'assurance

Pour la naissance de l'assurance, la gestion a été assez longue. L'assurance a dû mûrir au cours des siècles pour arriver à devenir un système complet capable de répondre aux besoins de protection des individus. Afin de se prémunir contre les aléas de la vie, l'homme a recours aux différents moyens dont il n'est pas question de parler de l'assurance mais plutôt du mécanisme de l'assurance (Kafia BENAHMED, 2014).

Le premier moyen était celui ayant un caractère sociétal, il s'agit de la solidarité entre les membres du groupe. Son principe consiste à apporter une aide ou une assistance aux personnes qui subissent des risques. En revanche, le deuxième moyen reposait sur l'effort individuel, c'est-à-dire il est à la victime de constituer une épargne d'avance pour faire face aux risques qui surviendront dans l'avenir. (Kafia Benahmed, 2014)

L'analyse économique s'attache aujourd'hui à ces préoccupations de politique économique et financière, mais son objet principal reste l'interprétation du rôle de l'assurance comme technique de couverture des risques et sa pertinence face à l'incertitude (Lambert Denis-Clair, 1996).

L'assurance est un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un risque. la présentation, généralement financière, peut être destinée à un individu, une association ou une entreprise, en échange de la perception d'une cotisation ou prime (Ali Hassid, 1988).

1.1.1. Définition des assurances

Le mot assurance est d'origine latine «securus» qui veut dire sûr, d'où émane le terme Assecuratio (sécurité, garantie, certitude, assurance...). Dès lors, l'ancien français méridional adopta le terme Assurance, tout en conservant les mêmes consonances retrouvées dans les termes : sécurité, sûreté, secours (Mezdad, L, 2006).

D'une manière générale, l'assurance se définit comme une réunion de personnes, redoutant l'arrivée d'un événement préjudiciable, se cotisent pour permettre à ceux qui sont touchés par cet événement de faire face aux dommages résultant (Cuilbault F, Eliashberg C, Latrasse M 2003).

L'assurance d'un point de vue technique est définie comme étant « une opération par laquelle un assureur organise en mutualité un ensemble d'assurés exposés à la réalisation d'un risque de même nature, et indemnise ceux d'entre eux ayant subi un dommage et ce grâce à la masse des primes collectées » (Lambert Faiver Y, 2001).

Par ailleurs, plusieurs auteurs ont donné des définitions plus précises au concept d'assurance. Par exemple selon M. Joseph Hémar : «L'assurance est une opération par laquelle une partie (l'assuré), se fait promettre, moyennant une rémunération (la prime), pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie (l'assureur), qui prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique » (Chapuisat F. 1995).

Malgré la diversité des définitions de l'assurance, cette dernière conduit à comprendre un seul principe. Il s'agit de celui de garantie (à travers une présentation) la personne exposée au risque (assuré) par une autre personne (assureur) moyennant le versement d'une somme d'argent dite prime d'assurance.

1.1.1 2.1.2. CLASSIFICATION DES ASSURANCES

1.1.2 2.1.2.1 ASSURANCE MARITIME

Dans le domaine des risques de mer, qu'est apparue la notion d'assurance. La première forme des contrats d'assurance était pratiquée par les grecs et les romains. En effet tout voyage en mer était considéré comme une aventure : il s'agit des expéditions très risquées puisqu'elles étaient soumises au naufrage, au vol et au piratage.

A cet effet, les armateurs ont eu l'idée de s'adresser à un détenteur de capitaux (banquier) qui va leur prêter une certaine somme d'argent pour financer leurs expéditions maritimes qui coûtaient souvent très cher (cet argent servait à l'achat des cargaisons : marchandises et esclaves). Si le navire parvenait à un port, le banquier était remboursé, en plus de la somme prêtée, un intérêt de l'ordre de 30% à 50%. Si le navire faisait naufrage, les armateurs n'avaient rien à rembourser au banquier. (Bigot, J.F., 2000).

Le plus ancien contrat d'assurance maritime a été rédigé à Gènes en 1347, il est destiné à garantir le transport des marchandises contre les risques d'un voyage. C'est ainsi à Gènes qu'a été la première entreprise d'assurance en 1424 (Partrat C, Besson J-L, 2004).

1.1.3 2.1.2.2. ASSURANCE TERRESTRE

L'assurance terrestre a connu son apparition en Angleterre à la fin du XVII^{ème} siècle, sous la forme de l'assurance incendie. (Bigot, J.F., 2000).

2.1.2.2.1. Assurance contre incendie

L'assurance contre l'incendie est créée à la suite de grand incendie de Londres le 2 septembre 1666. A une heure du matin, l'incendie éclate dans une boulangerie et se propage d'une maison à l'autre, ce n'est qu'au bout de 4 jours qu'on arrivera à l'arrêter. Cet incendie détruit plus de 13.000 maisons et près de 100 églises (Bigot, idem).

A la suite de ce désastre, les autorités anglaises ont créé en 1667 le «fire office» qui a favorisé la naissance dès 1696 de plusieurs compagnies dont la «Hand in hand», première compagnie d'assurance contre l'incendie (Cuilbault F, Eliashberg C, Latrasse M, 2003)

Par ailleurs, l'assurance incendie a pris son essor dans d'autres pays. La France était le deuxième pays qui s'intéressait à cette branche, à travers la création des caisses de secours, appelées bureaux des incendies (Madouda Haddad, 2006).

2.1.2.2.2. Assurances sur la vie

Elle est la dérivée des premiers contrats conclus, en vue de garantir la vie des esclaves transportés en tant que marchandises. Ensuite, à partir de la première moitié du XV siècle, sont conclus des contrats assurant la vie en soi, et en dehors de tout risque de navigation. La tontine se définit comme « une forme particulière de société d'assurance mutuelle sur la vie dont l'objet est de répartir entre les adhérents à une association, à l'expiration de celle-ci, les fonds provenant de la capitalisation de leur cotisation ; les fonds sont répartis entre les survivants des associations en cas de vie ou entre les ayants droits des décédés d'association en cas de décès » (Madouda Haddad, 1995).

1.1.4 2.1.3. TYPE D'ASSURANCE

a. Assurance individuelle et collective

L'assurance dite individuelle est simple dans son principe : elle consiste en une adhésion réalisée par une personne auprès d'un assureur dans le but d'obtenir une couverture contre un ou plusieurs risques (exemple : assurer son habitation) (Cuilbault F., Eliashberg C, Latrasse M, 2003).

L'assurance dite collective est une technique plus globale : elle conduit à regrouper auprès d'un même assureur des personnes qui se trouvent confrontés aux mêmes préoccupations et qui possèdent des capacités financières identiques.

b. Assurance de dommages et assurance de personnes

Les assurances de responsabilité couvrent les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré en raison des dommages causés à des tiers. Exemple : la Responsabilité Civile du conducteur automobile.

c. Assurance de dommage

L'assurance de dommage a pour but de réparer les conséquences d'un événement dommageable affectant le patrimoine de l'assuré (Cuilbault F., Eliashberg C, Latrasse M, O.).

d. Assurance gérée en capitalisation et gérée en répartition

En revanche, lorsque l'assureur doit mettre de côté tout ou partie des primes pour faire face à ses engagements dans l'avenir et de plus les primes doivent bénéficier d'intérêts composés, il s'agit d'une assurance gérée en capitalisation (Article du Journal,) : l'assurance sur la vie en est un exemple révélateur (Beignier, 1999).

1.1.5 2.1.4. ROLE DE L'ASSURANCE

L'assurance ne se limite pas à intervenir lors de la survenance des événements malheureux auxquels sont exposés les individus, mais elle présente d'autres utilités sur le plan social, économique et financier (Beignier Bernard, 1999).

- **Rôle social de l'assurance**

Le rôle social de l'assurance est, avant tout, d'offrir la sécurité aux individus. De ce fait, l'assurance est là pour réparer les dégâts et pour aider les personnes à vivre mieux dans un monde où les risques ne peuvent pas être évités. En outre, il est de devoir de l'assurance de garantie du revenu pour un ménage ayant perdu le chef de famille, de financement des traitements médicaux des malades pour recouvrer la santé (OUBAZIZ Saïd, 2012).

- **Rôle économique de l'assurance**

Le secteur des assurances participe à l'ensemble des activités économiques de la société. Ce rôle peut se présenter comme un instrument de protection du patrimoine. L'assurance permet aux assurés de se prémunir en cas de survenance de certains événements pouvant affecter leur bien (Cuilbault F., Eliashberg C, Latrasse M, 2003).

D'autres rôles économiques peuvent être cités à titre d'exemple, tel que la garantie des investissements et des placements des capitaux. L'assurance est un dispositif de l'épargne. Le secteur des assurances collecte sous forme de primes, l'épargne des assurés. Cette épargne sera redistribuée sous forme de prestations aux sinistrés et aux autres bénéficiaires de contrats d'assurance. De ce fait, l'assurance joue le rôle d'une distribution financière. Cependant, pendant la période qui sépare la collecte des primes et la distribution des prestations, l'assureur doit mettre de côté les primes recueillies auprès des assurés, afin de pouvoir en disposer en cas de survenance de sinistres (Lambert Denis Clair, 1996).

- **Rôle financier de l'assurance**

Le secteur des assurances est l'un des secteurs les plus importants dans l'économie d'un pays, il contribue non seulement à la protection du patrimoine, mais aussi de par son principe d'inversion du cycle de production, l'activité d'assurance permet de générer des masses financières importantes qui les accompagnent d'assurance injectent dans la sphère économique (Lambert Denis-Clair, 1996).

2.1.5. Contrat d'assurance

Un contrat se définit comme « un accord entre deux ou plusieurs personnes qui oblige l'assureur à garantir le risque, le souscripteur à en payer la prime » (Cuilbault F., Eliashbergd C, Latresse, 2003). Par exemple dans un contrat de vente, le vendeur s'engage à livrer l'objet, l'acheteur à en payer le prix convenu.

- **Caractères d'un contrat d'assurance**

Tout comme les autres contrats privés (contrats passé entre particuliers), le contrat d'assurance est régi par le code civil et présente certains caractères qui sont les suivants (Cuilbault F., Eliashberg C., Latasse, 2003) :

- Caractère synallagmatique : Ce contrat est synallagmatique car il comporte des engagements réciproques des deux parties, l'engagement de l'assureur est lié à celui du souscripteur, et inversement :
- Caractère consensuel : ce caractère est consensuel car il est réputé conclu dès le moment où intervient l'accord des parties. Cela signifie que l'existence du contrat d'assurance n'est pas liée à l'accomplissement de formalités ;
- Caractère aléatoire : ce caractère est inhérent à la nature même de l'assurance et à la définition du risque. Ce caractère s'applique à l'objet même du contrat d'assurance : le risque garanti ; seul un risque aléatoire peut faire l'objet d'une assurance.

- Caractère de bonne foi : ce caractère est fondamental en assurance, il signifie la nécessité absolue de loyauté de l'assuré pour maintenir l'équité de la relation Contractuelle, alors que l'assureur est d'une manière générale obligé de faire confiance à ses déclarations, sans pouvoir les vérifier lors de la souscription du contrat (Cuilbault F., Eliashberg C., Latasse, 2003)

- **Éléments et acteurs d'une opération d'assurance**

Nous avons trois éléments principaux devant intervenir dans une opération d'assurance dont voici :

- Risque ;
- Prime ;
- Indemnisation.

Cette opération repose sur l'existence d'un certain nombre d'éléments, conditions de son aboutissement. Ainsi, l'opération d'assurance s'appuie sur l'existence d'un risque, le paiement d'une prime et la promesse d'indemnisation du dommage à travers la prestation.

Les éléments d'une opération d'assurance comme nous l'avons déjà avancé, une opération d'assurance est caractérisée par les éléments suivants :

- Risque : le terme « risque » nous amène vers l'appréhension du « danger ou un inconvénient possible » (LAROUSSE Augé C., 1972). Mais en matière d'assurance, cette formulation du bien à assurer constitue selon Ali Hassid «un événement futur et incertain..., il dépend seulement du hasard » (Hassid Ali, 1988).

L'assurance accepte d'assurer des biens et des personnes contre des événements aléatoires comme l'incendie, les accidents et tous autre sinistre qui survient tel que les catastrophes naturelles en tant qu'objet du contrat d'assurance.

Il est nécessaire de préciser que l'assurabilité d'un risque obéi aux conditions suivantes :

- le risque doit être futur (l'événement ne doit pas être déjà réalisé) ;
- le risque doit être aléatoire, c'est- à -dire qu'il dépend du hasard, (le risque incertain mais toujours probable). Le problème de l'incertitude pose celui des aspects différents qu'elle peut prendre.

Elle peut porter sur (Molard Julien, 2010) :

- La survenance même de l'événement mais quand cette survenance est certaine : L'événement qui surviendra ne peut être reconnu s'il s'agira de l'incendie ou du vol.
- La date de l'événement : La date du décès est méconnue. Sa réalisation doit être indépendante de la volonté des parties contractantes (si une des parties peut influencer sa réalisation, il ne constitue un risque durable).

- **Tiers**

On retrouve le tiers bénéficiaire d'abord dans les assurances pour le compte d'autrui. Dans cette hypothèse, le souscripteur souscrit le contrat d'assurance au profit d'un tiers qui percevra les indemnités d'assurance lorsque le sinistre se réalisera. C'est sans doute l'exemple du père de famille qui souscrit une assurance vie au profit de sa ou ses conjointes et des enfants (Besse, A., 1997).

1.2. NOTION SUR L'INTEGRATION D'UNE BRANCHE DANS LE PROGRAMME

1.2.1. EVALUATION DU MATERIEL PEDAGOGIQUE

Les experts chargés des programmes ont souligné la nécessité d'entreprendre une évaluation avant que la forme définitive du programme ait été déterminée avec précision. Une évaluation de ce genre généralement appelée "évaluation formative" améliore la qualité de produit de renseignement. L'évaluation des programmes à ce niveau peut aboutir à des suggestions portant sur.

- La modification des éléments du programme.
- Les conditions dans lesquelles le programme doit normalement bien fonctionner.

1.2.2. MODIFICATION DES ELEMENTS DU PROGRAMME

On peut obtenir des suggestions en vue d'une modification des éléments d'un programme. Cela se réalise en faisant appel au jugement d'experts immédiatement après l'établissement de l'avant-projet d'éléments. Mais aussi en recueillant des données de différents genres pendant l'essai préliminaire sur un échantillon représentatif et restreint d'élèves. Les modifications proposées peuvent consister à supprimer une partie du programme, augmenter le nombre d'exercices pour s'assurer que les élèves maîtrisent bien une certaine connaissance, simplifier la présentation de quelques idées, accroître le nombre des auxiliaires visuels ou manuels destinés à inculquer la connaissance d'un nouveau concept ou d'une nouvelle méthode, etc.

1.2.3. SPECIFICATION DES CONDITIONS DANS LESQUELLES LE PROGRAMME DOIT NORMALEMENT BIEN FONCTIONNER.

Un autre type de résultats de l'évaluation des nouvelles matières d'études, réside dans la spécification des matières à employer pour que le programme puisse normalement bien fonctionner.

Ces conditions peuvent se rapporter à l'existence d'un certain matériel, -aux compétences des maîtres ou aux caractéristiques des élèves. (Dominique NDANDULA MUKONDO, 2021)

1.2.4. MISE EN OEUVRE DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Nombre de réformes de l'enseignement bien conçues ont échoué parce qu'elles n'ont pas été bien appliquées. Dans une étude complémentaire des programmes des écoles « expérimentales » aux Etats-Unis faite pendant la décennie 1930-1940, on a pu constater que nombre d'écoles qui avaient accepté les nouveaux programmes d'enseignement n'avaient rien changé du tout et continuaient à fonctionner comme auparavant. L'adoption du nouveau programme par ces écoles a donc été une simple- déclaration d'intention qui n'a eu aucun effet sur la vie en classe. Ainsi pour réussir la mise en Œuvre de nouveaux programmes d'enseignement, il faut veiller à réaliser certaines choses. (Dominique NDANDULA MUKONDO, 2021)

1.2.5. FORMATION PREALABLE EN COURS D'EMPLOI DU PERSONNEL ENSEIGNANT

La plupart des programmes d'enseignement ne peuvent pas être appliqués si les maîtres n'ont pas reçu une formation appropriée. Il est souvent nécessaire de leur enseigner les nouvelles matières qui figurent dans le programme. Dans certains cas, la formation des maîtres doit porter essentiellement sur les nouvelles méthodes d'enseignement et les nouveaux systèmes de travail en classe.

Il faut prendre les dispositions nécessaires pour que les programmes des formations des maîtres parviennent aux écoles normales avant leur entrée en service et qu'une coopération s'établisse avec le corps enseignant des écoles normales si l'on veut obtenir de bons résultats dans ce domaine. (Dominique NDANDULA MUKONDO, 2021)

2. REVUE EMPIRIQUE

Dans cette partie du travail, nous présentons les différents travaux ayant abordé le sujet que nous pour bien connaître le phénomène sous l'étude.

Parmi ces auteurs, nous pouvons citer, premièrement, les auteurs qui ont parlé de programme national de l'éducation tels que :

Delvaux et Bruynell (1987) signalent qu'en 1966, on avait enregistré 1.800 élèves environ qui avaient présenté l'épreuve d'orientation cinq ans plus tard en 1971. Ce nombre était passé de 2.400 soit une augmentation de 600 élèves.

Vu l'importance d'une orientation conformément à la capacité de la connaissance des élèves, nous avons trouvé utile avec tous ces avantages qu'une bonne orientation permettra aux élèves de bien assimiler leurs leçons. Tous ces auteurs ont parlé respectivement sur le programme national de

l'éducation mais n'ont pas abordé le sujet sur l'adaptation de l'actuel programme à la réalité de l'heure.

Par conséquent, le but propre de l'éducation et ses méthodes doivent être constamment révisées, à mesure que la science et l'expérience accroissent dans la société, car dit-on la science est dynamique et non statique.

Quant au sujet des auteurs qui ont abordé les sujets concernant les assurances, nous pouvons citer :

Mubiala L. J. (2011) a mené une réflexion sur l'apport des Assurances au développement socio-économique en R.D.C., cas de la SONAS, l'auteur pense que les compagnies économiques des Assurances se sont placées en vue de se rapprocher de leurs clients qui s'étaient installés dans le territoire congolais, les sociétés qui s'occupaient de l'assurance au Congo n'étaient que des succursales des sociétés mères installées en Europe.

A cette époque, les bureaux de représentation n'exerçaient qu'un rôle limité dans la présentation de leurs produits et dans l'encaissement des primes, car ces dernières étaient rapatriées dans les sociétés mères situées à l'étranger.

Mulumba K. T. (2016) a cogité sur l'Assurance : catalyseur du Développement Modèle de référence et Application : cas de la République Démocratique du Congo, il conclut que dès sa naissance, chaque être humain est confronté à une incertitude permanente.

Knigh F.H. dans une étude classique publiée en 1921, dit « le risque est une condition dans laquelle il est possible de calculer une distribution probable des résultats de manière à pouvoir s'assurer contre la survenue de cette condition. Et l'incertitude est une condition dans laquelle une telle distribution n'existe pas ».

A la différence des auteurs précités, nous nous proposons de faire une étude sur l'élaboration de la branche Assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités techniques commerciales et gestion en approfondissant la question sur les facteurs influençant ladite élaboration dans le programme national de l'éducation.

3. CONTEXTE ET METHOLOGIE DE L'ETUDE

Cette étude a été menée dans la ville province de Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo. La commune de la Gombe doit sa création au décret du 26 Mars 1957, complété par celui de 1959, portant composition, organisation de la commune, ville et conseils de province au Congo Belge.

Parmi les 36 écoles sous l'administration du Pool secondaire de la Gombe, il y a 18 écoles qui organisent la section commerciale et gestion.

Tableau N°1 : Les écoles qui organisent la section commerciale et gestion

N°	301	Etablissements	Gestion	Code de Gestion
1		Ecole de récupération de la Gombe	Non Conventionnée	1
2		EDAP/ISP-Gombe	Non Conventionnée	1
3		Institut de la Gombe	Non Conventionnée	1
4		I.T.P.G	Non Conventionnée	1
5		Collège Notre Dame du Congo	Conventionné Catholique	2
6		Collège Boboto	Conventionné Catholique	2
7		Collège de la Salle	Conventionné Catholique	2
8		Lycée Sacre-Coeur	Conventionné Catholique	2
9		Lycée Mgr Shaumba	Conventionné Protestante	6
10		Ecole Intern Maarif	P.A	7
11		Collège Bosembo	P.A	7
12		Complexe Scolaire la Puissette	P.A	7
13		Complexe Scolaire Anuarite	P.A	7
14		Collège Désil	P.A	7
15		Ecole Eureka	P.A	7
16		Complexe Scolaire Fr Nkadilu	P.A	7
17		Institut Kasai	P.A	7
18		Collège John Mabuidi	CAS	8

Source : Inspection Pool secondaire de la Gombe

La méthodologie utilisée pour la récolte des données, la taille de l'échantillon et surtout à décrire les différentes variables retenues dans le cadre notre étude et en fin à expliquer l'application de l'analyse Uni variée, l'analyse bi-variée pour analyser et interpréter les données récoltées.

a méthode utilisée dans cette étude est appliquée pour une population finie. Le calcul de la taille de l'échantillon se fait comme suit (BUAMA 2016) :

- La taille de l'échantillon $n=1/E^2$ avec une marge d'erreur tolérée généralement de +/- 5%). Cette formule signifie que la taille de l'échantillon est égale à l'inverse au carré de la marge d'erreur acceptée. Avec cette marge de 5%, on peut dire que les résultats serait entre 5 +/-, soit 19 fois sur 20 (95% de confiance).
- Appliquer le facteur de correction suivant la formule.

$$n = \frac{Nn}{N+n}$$

Avec : n : la taille corrigé, N= la taille de la population, n= Taille de l'échantillon.

La taille de l'échantillon $n = 1/E^2 = 1/0,05^2 = 1/0,0025 = 400$ (on a donc besoin de 400 personnes à enquêter pour que le résultat ne s'écarte pas de 5%). Mais comme on peut le voir, la taille de l'échantillon est plus élevée par rapport à celle de la population (le nombre d'enseignants qui dispensent les cours dans les écoles techniques commerciale et gestion = 252).

Appliquer le facteur de correction, suivant la formule :

$$n = \frac{Nn}{N+n} = \frac{252*400}{252+400} = \frac{100800}{652} = 155$$

Donc dans ce cas on a besoin en définitive d'un échantillon de 155 enseignants à enquêter.

4. Présentation et interprétation des résultats

Dans cette partie du travail nous présentons les données relatives à notre étude ; les analyser à l'aide du logiciel Stata pour bien connaître le phénomène sous l'étude.

4.1. Analyse uni variée et bi variée des variables quantitatives

Tableau n°2 Genre de l'enquêté par rapport à l'acceptation de l'intégration de la branche assurance

Y	1	2	Total
1	95	0	95
2	8	20	28
3	0	32	32
Total	103	52	155

Pearson chi2 (2) = 129,3679 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau donne les informations relatives au genre de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion. Sur un total de 155 enquêtés, 95 enquêtés du genre masculin sont favorables ; 8 enquêtés du genre masculin ne sont pas favorables : 20 enquêtées du genre féminin ne sont pas favorables et 32 enquêtés du genre féminin n'ont donné leurs avis à ce sujet. Ainsi 103 enquêtés sont du genre masculin et 52 enquêtés sont du genre féminin.

Tableau n°3 Age de l'enquêté par rapport à l'acceptation de l'intégration de la branche assurance

Y	1	2	3	4	Total
1	28	25	42	0	95
2	0	0	8	20	28
3	0	0	0	32	32
Total	28	25	50	52	155

Pearson chi2 (6) = 134.0885 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau renseigne sur l'âge de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion. Sur un total de 155 enquêtés, 28 enquêtés dont l'âge varie entre 18 et 25 ans sont favorables de l'intégration de la branche assurance ; 25 enquêtés dont l'âge varie entre 26 et 35 ans sont favorables de l'intégration de la branche assurance ; 42 enquêtés dont l'âge varie entre 36 et 45 ans sont favorables de l'intégration de la branche assurance dont un sous total de 95 enquêtés favorables ; 8 enquêtés dont l'âge varie entre 36 et 45 ans ne sont pas favorables de l'intégration de la branche assurance ; 20 enquêtés dont l'âge varie entre 46 ans à plus ne sont favorables pas de l'intégration de la branche assurance ; donc un sous total de 28 enquêtés qui ne sont pas favorables ; et 32 enquêtés dont l'âge varie entre 46 ans à plus n'ont pas émis un avis. Ainsi, 28 enquêtés ont l'âge variant entre 18 et 25 ans ; 25 enquêtés ont l'âge variant entre 26 et 35 ans ; 50 enquêtés ont l'âge variant entre 36 à 45 ans ; 52 enquêtés ont l'âge variant entre 45 ans à plus.

Tableau n°4 niveau d'étude de l'enquêté par rapport à l'acceptation de l'intégration de la branche assurance

Y	1	2	Total
1	95	0	95
2	2	26	28
3	0	32	32
Total	97	58	155

Pearson chi (2) = 147,0693 Pr = 0,000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau nous démontre le niveau d'étude de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion. Sur un total de 155 enquêtés, 95 enquêtés ayant un diplôme de licence sont favorables ; 2 enquêtés ayant un diplôme de licence ne sont pas favorables, 26 enquêtés ayant un diplôme de master ne sont pas favorables ; 32 enquêtés ayant un diplôme de master n'ont pas émis un avis à ce sujet. Cela étant, 97 enquêtés ont un diplôme de licence tandis que 58 enquêtés ont un diplôme de master.

Tableau n°5 Situation matrimoniale de l'enquêté par rapport à l'acceptation de l'intégration de la branche assurance

Y	1	2	3	Total
1	74	21	0	95
2	0	28	0	28
3	0	29	3	32
Total	74	78	3	155

Pearson chi2 (4) = 97,3594 Pr = 0,000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau nous fait la confrontation de la situation matrimoniale de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion. Sur un total de 155 enquêtés, 97 enquêtés célibataires sont favorables ; 21

enquêtés mariés sont favorables ; 28 enquêtés mariés ne sont pas favorables ; 29 enquêtés mariés n'ont pas répondu à cette question et 3 veufs n'ont pas répondu à cette question. Ainsi, nous avons 74 enquêtés qui sont célibataires ; 78 enquêtés qui sont mariés ; 3 enquêtés sont veufs.

Tableau n°6 l'ancienneté de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance

Y	1	2	3	Total
1	58	37	0	95
2	0	24	4	28
3	0	0	32	32
Total	58	61	36	155

Pearson chi2 (4) = 74,2451 Pr = 0,000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau renseigne sur l'ancienneté de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion. Sur un total de 155 enquêtés, 58 enquêtés ayant une ancienneté entre 1 à 10 ans sont favorables ; 37 enquêtés ayant une ancienneté entre 11 à 20 ans sont favorables ; 24 enquêtés ayant une ancienneté entre 11 à 20 ans ne sont pas favorables ; 4 enquêtés ayant une ancienneté entre 21 ans à plus ne sont pas favorables ; 32 enquêtés ayant une ancienneté entre 20 ans à plus n'ont pas donné d'avis. Ainsi donc, nous avons 58 enquêtés ayant l'ancienneté entre 1 à 10 ans ; 61 enquêtés ayant l'ancienneté entre 11 à 20 ans ; et 36 enquêtés ayant l'âge entre 20 ans et plus.

Tableau n°7 la qualification de l'enquêté et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance

Y	1	2	Total
1	95	0	95
2	6	22	28
3	0	32	32
Total	101	54	155

Pearson chi (4) = 135,9888 Pr 0,000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau renseigne sur la qualification de l'enquêté (un qualifié : celui ayant fait les études pédagogiques et non qualifié : celui n'ayant pas fait une étude pédagogique) et l'acceptation de l'intégration de la branche assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion. Sur un total de 155 enquêtés, 95 enquêtés ayant une qualification sont favorables ; 6 enquêtés ayant une qualification ne sont pas favorables ; 22 enquêtés n'ayant pas une qualification ne sont pas favorables ; 32 enquêtés n'ayant pas une qualification se sont abstenus. Ainsi donc, nous avons 101 enquêtés qualifiés et 54 enquêtés non qualifiés.

4.3 Analyse multi variée

Tableau n°8 analyse multi variée

Source	SS	df	MS	Number of obs = 155 F (6, 148) = 265,37 Prob > F = 0,0000 R-squared = 0,9150 Adj R-squared = 0,9115		
Model	92,7704376	6	15,4617396			
Residual	8,62311083	148	,058264262			
Total	101,393548	154	,658399665			
Y	Coef.	Std. Err.	t	P > t	[95 % conf. interval]	
X1	,4443506	,1109133	4,01	0,000	,2251723	,6635289
X2	-,2182663	0,399658	-5,46	0,000	-,2972435	-,139289
X3	,873617	,1095982	7,97	0,000	,6570376	1,090196
X4	-,0589363	,066046	-0,89	0,374	-,1894514	0715787
X5	,5509003	,0587704	9,37	0,000	,4347627	,6670378
X6	,0107564	,0122072	0,88	0,380	-,0133665	,0348792
_cons	-,5350555	,0642693	-8,33	0,000	-,6620596	-,4080515

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Le modèle en étude est globalement significatif comme le témoigne la Probabilité associée au Chi2. L'acceptation de la branche assurance étant retenue comme variable dépendante devant expliquer l'intégration de l'assurance au programme national de l'éducation ; nous lisons dans le tableau ci-haut l'information ci-après :

- Genre de l'enquêté (X1) ; Age de l'enquêté (X2) ; niveau d'étude de l'enquêté (X3) ; Situation matrimoniale de l'enquêté (X4) ; l'ancienneté de l'enquêté (X5) ; la qualification de l'enquêté (X6) sont des variables qui déterminent l'intégration de la branche assurance au curriculum du programme national de l'éducation aux humanités commerciale et gestion.

6. Conclusion

Notre étude porte sur « secteur des assurances et l'enseignement des humanités techniques, commerciale et gestion ».

Cette étude s'est positionnée sur le corpus théorique relatif, à l'intégration de l'Assurance dans le programme national de l'éducation aux humanités techniques commerciale et gestion. D'une part aux caractéristiques intrinsèques du système de l'éducation, et d'autre part de celles de la population bénéficiaire de ladite intégration.

Partant de notre cadre théorique et des travaux empiriques, le cadre conceptuel de cette étude postule que les facteurs influençant l'intégration de la branche des assurances dans le programme national de l'éducation en science commerciale et gestion dans le pool de la GOMBE seraient entre autres : Le genre, l'âge, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, l'ancienneté de l'enseignant en général et la qualification de l'enseignant.

Ainsi donc, nous suggérons au gouvernement consacrer une part significative au budget des crédits accordés à l'éducation nationale afin de permettre aux enseignants d'être motivés pour qu'ils

s'intéressent de plus en plus aux problèmes d'intégration de la branche assurances en sciences commerciales et gestion ; d'améliorer les conditions socioéconomiques des enseignants pour un bon processus d'apprentissage dans la branche assurance ; de ne recruter que des enseignants qualifiés, c'est-à-dire ceux ayant étudiés dans les institutions universitaires pédagogiques comme (UPN et ISP) pour ne citer que celles-là ; d'encourager les partenaires du secteur de l'éducation en RDC à organiser la formation continue des enseignants dans le domaine des assurances ; d'organiser la formation des assurances dans les écoles secondaire.

Bibliographie

- [1] Ministère de Finance RDC (7 septembre 2020)., Le ministère des finances appuie l'ARCA à renforcer la solidité et les performances du marché des assurances. 12
- [2] République Démocratique du Congo (2015)., Décret-loi n°15/005 du 17 Mars 2015 portant code des assurances.
- [3] MOREAU J.L. (2010)., De la colonisation à la zaïrianisation. Le sort des capitaux belges au Congo. Les cahiers IRICE 2010/2 (N°6). 61-77.
- [4] KAFIA BENAHMED. (2014)., Essai d'analyse de la relation entre l'assurance et la croissance économique en Algérie. Mémoire du magister, option MFB, université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 14.
- [5] Lambert DENIS-CLAIR. (1996) « économie des assurances », éd Armand Colin/Masson, paris, 19.
- [6] Ali HASSID. (1988) « Introduction à l'étude des assurances », éd ENAL, Alger. 28.
- [7] MEZDAD L. (2006)., Essai d'analyse du secteur des assurances et de sa contribution dans l'intermédiation financier nationale, mémoire du magister en science économique, option MFB, université A. Mira Bejaia, 14.
- [8] CUILBAULT F, ELIASHBERG.C, LATRASSE.M. (2003). Les grands principes de l'assurance, 6ème édition, l'argus, Paris, 03.
- [9] LAMBERT-FAIVRE. (1998), *Droit des assurances*, Dalloz, collection 10e édition, « Précis Dalloz », Paris, 99.
- [10] CHAPUISAT Françoise. (1995) « le droit des assurances » 1ère édition presses universitaires de Frances, paris. 6.
- [11] BIGOT J-F. (2000) « Droit des assurances : entreprises et organismes d'assurance », 2ème éd DELTA, Paris. 27. Eyrolles, 421.

- [13] Madouda HADDAD (2006)., L'assurance-crédit à l'exportation hors hydrocarbures en Algérie », mémoire de magister en science économique, option GE, université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 68.
- [14] BEIGNIER Bernard (1999), *Droit du contrat d'assurance*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental. 33.
- [15] OUBAZIE Saïd. (2012)., les réformes institutionnelles dans le secteur d'assurance. Université Mouloud MAMMERI de Tizi-ouzou. 56.
- [16] LAROUSSE P, Augé C. (1972), « Petit LAROUSSE », éd. Librairie Larousse, Paris, 192.
- [17] MOLARD Julien, (2010)., « Les assurances de dommages », éd. SEFI, Paris, 201.
- [18] BESSE, A, *Assurance Maritime sur Corps - La Clause "Franc Sauf"*, Ed. LGDJ, Paris, 1997.
- [19] Dominique NDANDULA MUKONDO, 2021, critique du programme national de l'éducation, ISP, 20-58.
- [20] BRUYNEEL A. & DELVAUX J.P. (1984)., L'orientation des universités congolaises, in Congo-Afrique, 46.
- [20] MUBIALA LUBUMA JOEL (2011)., apport des assurances au développement socio-économique en RDC, cas de la SONAS entre 2007-2016, Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention du Grade de Licencié en Economie et Développement, Option : Finance, Banque et Assurance, Université Catholique du Congo, 67.
- [21] MULUMBA KENGA TSHIELEKEJA M. (2016). L'Assurance : Catalyseur du Développement Modèles de références et Applications au cas de la République Démocratique du Congo Louvain-la-Neuve Octobre. 142.
- [22] KNIGHT F. cité par YVONNE-LAMBERT F. (1991), *Risques et assurances des entreprises*, Dalloz, Paris, 86.
- [23] BWAMA M., (2016) Cours de Méthodes et Techniques de Recherches en Économie Rurale ; U. KA. Inédit